

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ APOTHICAL

Art.1 : Présentation du programme de fidélité

La société APOTHICAL ci-après désignée sous le sigle Apothical, Société par actions simplifiée au capital de 19.018,00 euros immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 824 505 002, dont le siège social est sis Parc de la Duranne, Horizon Sainte Victoire, 970 rue René Descartes, 13100 Aix en Provence, a développé le programme de fidélité APOTHICAL à destination des clients des officines de pharmacies partenaires du programme APOTHICAL (les « Partenaires ») dont la liste est disponible sur le site Internet moncompte.apothical.fr (le « Site »). Ce programme permet aux adhérents de cumuler des points lorsqu'ils réalisent des achats éligibles sur des produits de parapharmacie dans les officines Partenaires à valoir sur leurs achats ultérieurs mais également de bénéficier d'offres exclusives qui leur sont réservées. Ce programme de fidélité gratuit est conditionné à l'acceptation du dossier de souscription par Apothical et à la présentation en officine Partenaire par l'adhérent de la carte de fidélité Apothical.

Art.2 : Adhésion au programme de fidélité

Le client pourra souscrire au programme dans n'importe quelle pharmacie Partenaire ou en ligne sur www.apothical.fr. Cette demande de souscription est gratuite. Le client doit être majeur, capable, avoir la qualité de consommateur et avoir complété l'intégralité du formulaire de demande de souscription avec des informations lisibles et exactes. En cochant la case prévue à cet effet, le client accepte les présentes conditions de souscription et d'utilisation sans réserve. Celles-ci sont notamment consultables sur le Internet moncompte.apothical.fr. Les données personnelles de l'adhérent sont traitées conformément à la politique de confidentialité jointe aux présentes conditions ou disponible sur le Site. Il appartient à l'adhérent de maintenir à jour les informations le concernant en procédant aux mises à jour sur le Site ou auprès de l'officine Partenaire auprès de laquelle il a souscrit la carte.

Art.3 : Délivrance et activation de la carte

Une fois la demande d'inscription validée, le client recevra gratuitement une carte de fidélité Apothical par l'officine Partenaire. Il pourra également télécharger la version PDF de la carte via son espace moncompte.apothical.fr ou encore l'ajouter dans le Wallet de son smartphone. La carte sera activée lors de sa première présentation en caisse d'une officine Partenaire ou sur son espace client, ce qui constituera la date de prise d'effet du présent contrat d'adhésion au programme de fidélité.

Art.4 : Fonctionnement du programme et cumul de points

Pour bénéficier des avantages liés au programme, l'adhérent devra se rendre dans l'une des officines Partenaires et présenter la carte de fidélité ou son numéro de carte avant le règlement de ses achats. Chaque passage en caisse permettra au client de cumuler des points calculés sur le montant des achats réalisés, sous réserve de leur éligibilité (produits de parapharmacie) et que les achats représentent un montant supérieur à un euro.

Le nombre de points est égal à 2 % du prix total indiqué sur le ticket de caisse, déduction faite du prix des produits non éligibles, à savoir notamment les médicaments, les produits inscrits sur la liste des produits et prestations remboursables par l'Assurance Maladie (LPPR), tout produit de santé faisant l'objet d'une prescription médicale, le lait infantile 1er âge, et plus généralement tous les produits et services relevant du monopole des pharmaciens visés aux articles L.4211-1 et L. 5125-1-1-A du Code de la santé publique. L'adhérent pourra demander à l'officine Partenaire ou à Apothical si un produit est éligible ou non. Dans l'hypothèse où le montant des achats éligibles ne permettrait pas de déterminer un montant exact et entier de points, le nombre de points crédité sur la cagnotte de l'adhérent sera arrondi au nombre entier inférieur. Le nombre de points apparaissant sur le ticket de caisse de l'adhérent sera automatiquement porté au crédit de la cagnotte de ce dernier. En cas de retour des achats concernés contre remboursement, les points correspondant au prix des produits retournés seront automatiquement débités de la cagnotte de l'adhérent. L'adhérent s'efforcera de signaler toute erreur sur le nombre de points comptabilisé dans les meilleurs délais à l'officine Partenaire qui a délivré le ticket de caisse. Certaines opérations ponctuelles pourront donner lieu à un crédit de points bonus et seront indiquées par Apothical par e-mail ou SMS, ou sur le Site.

La Carte de fidélité doit être utilisée régulièrement par l'adhérent sous peine de perdre ses points acquis. A défaut de mouvement sur la cagnotte de l'adhérent pendant une période de 12 mois consécutifs (crédit ou débit de points), le solde de la cagnotte sera automatiquement réinitialisé et remis à zéro. L'adhérent en sera informé par email un mois avant.

Art.5 : Liquidation des points et offres exclusives

Sur demande et sur présentation de sa carte de fidélité, l'adhérent pourra obtenir une remise d'un euro pour chaque point crédité sur sa cagnotte à valoir sur ses achats ultérieurs dans l'une quelconque des officines Partenaires, sur des produits éligibles. Cette remise ne pourra excéder le montant des achats réalisés après déduction du coût des produits non éligibles et des autres remises déjà accordées à l'adhérent. L'adhérent pourra à tout moment consulter sur le Site ou demander à une officine Partenaire le solde de ses points.

Les points ne peuvent en aucun cas donner lieu à une contrepartie monétaire sous quelque forme que ce soit, totalement ou partiellement, y compris le rendu de monnaie.

L'adhérent pourra également bénéficier, sous réserve de la présentation de sa carte, d'offres commerciales ponctuelles dans les pharmacies Partenaires. Ces opérations seront indiquées dans les pharmacies Partenaires participantes et/ou sur le Site et/ou par email ou SMS envoyé à l'adhérent. En cas d'octroi d'un avantage sous forme de coupon, ce dernier sera non sécable et non cessible. Les coupons ne sont pas cumulables entre eux. L'utilisation d'un coupon avantage en caisse est limitée au montant du TTC éligible de la vente en cours. L'utilisation du coupon se fait après l'utilisation de la cagnotte.

Art.6 : Responsabilité de l'adhérent

6.1 Intuitu personae : L'inscription au programme est strictement personnelle. Une seule carte de fidélité est délivrée par personne physique (même nom et prénom et même adresse courriel ou numéro de téléphone). Cette carte n'est pas cessible ni transférable. Apothical se réserve le droit de demander à tout moment les documents permettant de justifier de l'identité de l'adhérent.

La carte de fidélité est nominative et ne peut être utilisée que par le seul adhérent qui a souscrit au programme de fidélité, pour ses besoins personnels et ceux élargis de ses ascendants et descendants au premier degré. Il s'engage à ne pas utiliser cette carte dans un cadre professionnel ou pour l'achat de produits pour le compte de tiers.

6.2 Perte/Vol : En cas de perte ou de vol de la carte, l'adhérent devra le déclarer sans délai à l'une des officines Partenaires afin qu'elle mette en œuvre la procédure de blocage du compte. Le blocage de la carte entraîne immédiatement la résiliation du contrat d'adhésion en cours. S'il le souhaite, l'adhérent pourra bénéficier du report du crédit de ses points sur une nouvelle cagnotte en sollicitant une nouvelle adhésion au programme dans un délai de 6 mois à compter de la déclaration de perte ou de vol. A défaut ses points seront définitivement perdus.

Art.7 : Durée et résiliation

7.1 Préavis : Le contrat d'adhésion étant conclu pour une durée indéterminée. Le client peut se désinscrire du programme à tout moment. Si Apothical est à l'initiative de la résiliation, l'adhérent bénéficiera d'un délai de 3 mois après la date effective de résiliation pour liquider ses points dans les termes et conditions de l'article 5. Durant ce délai, il ne pourra cumuler de nouveaux points. A défaut de liquider ses points durant cette période de 3 mois, ses points seront définitivement perdus. Si l'adhérent est à l'origine de cette résiliation, il devra avoir liquidé ses points avant la date effective de résiliation, à défaut ses points seront définitivement perdus.

7.2 Résiliation pour faute : En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des obligations mises à sa charge par les présentes conditions générales, le contrat pourra être résilié par l'autre partie, par l'envoi d'une lettre recommandée avec demande d'avis de réception après mise en demeure adressée par les mêmes moyens, restée sans effets pendant un délai de 10 jours. Si cette résiliation trouve sa cause dans un comportement fautif de l'adhérent, il ne pourra prétendre à la liquidation de ses points qui seront définitivement perdus.

7.3 Changement d'officine de rattachement : l'adhérent est rattaché par défaut à l'officine Partenaire auprès de laquelle il a souscrit la carte. Si l'adhérent souhaite changer d'officine de rattachement il pourra en faire

la demande auprès de n'importe quelle officine Partenaire. Par ailleurs, si l'officine Partenaire de rattachement cesse de participer au programme, l'adhérent sera rattaché à une autre officine Partenaire de manière temporaire. L'adhérent ne perdra pas son solde de points mais ne recevra plus les avantages associés au programme. Lors du prochain passage de l'adhérent dans une officine Partenaire, il sera automatiquement « réactivé » et rattaché à cette dernière.

8. Loi applicable et litiges

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tous les litiges auxquels les présentes conditions générales pourraient donner lieu entre l'adhérent et Apothical, qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable, seront soumis aux tribunaux français compétents dans les conditions de droit commun.

L'adhérent est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation, à la plateforme européenne de règlement des litiges (<https://ec.europa.eu/consumers/odr/main/index.cfm?event=main.home2.show&lng=FR>) ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Apothical relève du médiateur suivant :

Devigny Médiation - 9 Avenue René Gasnier D01- 49100 Angers

PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et Libertés ») et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (dit « RGPD »), Apothical informe l'adhérent des traitements des données à caractère personnel le concernant réalisés dans le cadre de la souscription au programme de fidélité.

Apothical collecte et traite ces données en qualité de responsable de traitement selon les modalités suivantes, lors de la souscription au programme de fidélité et tout au long de sa relation contractuelle avec l'adhérent :

Objet du traitement	Souscription de la carte de fidélité.	Personnalisation des offres.
Données personnelles collectées	Données obligatoires : nom, prénom, adresse email ou numéro de téléphone, numéro de carte, identifiants de connexion, historique d'achats, cagnotte, échanges entre Apothical et l'adhérent. Donnée facultative : adresse postale.	Données supplémentaires facultatives indiquées pour compléter le profil sur le Site, réponses aux formulaires remplis par l'adhérent.
Fourniture des données	A défaut de fourniture des données identifiées comme obligatoires, qui a un caractère contractuel, le client ne pourra souscrire au programme de fidélité d'Apothical.	A défaut de fourniture de ces données, l'adhérent ne pourra bénéficier d'offres personnalisées ou bénéficier des avantages liés à la fourniture de ces données.
Finalités du traitement	Conclusion et gestion du contrat, gestion du compte sur le Site et de la cagnotte, envoi des offres promotionnelles associées à la carte de fidélité par email ou SMS, gestion des échanges avec l'adhérent (y compris des réclamations et demandes liées aux données personnelles).	Envoi d'offres adaptées, pertinentes et personnalisées selon le profil (par exemple, le sexe, la tranche d'âge, la situation familiale, les animaux de compagnie) ou l'envoi d'offres d'anniversaire.
Base légale	Exécution du contrat Obligations légales (gestion de la comptabilité, respect de la réglementation, gestion des droits liés aux données personnelles).	Consentement (le consentement peut être retiré à tout moment comme explicité ci-dessous).
Durée de conservation et d'archivage	Conservation : durée du contrat. Archivage : maximum 5 ans à compter de la date de résiliation du contrat à des fins de constatation, exercice ou défense d'un droit en justice (durée de prescription).	Conservation : jusqu'au retrait du consentement ou à défaut pendant la durée du contrat.

Les données pourront être conservées pendant une durée de 3 ans après la fin du contrat, pour l'envoi de lettres d'informations sur les produits et services d'Apothical au client, sauf opposition de ce dernier. Ce traitement est fondé sur les intérêts légitimes d'Apothical.

Les données peuvent également servir à la réalisation d'analyses statistiques sous une forme agrégée et anonymisée.

• Souscription de la carte de fidélité

Données personnelles collectées :

- Données obligatoires : nom, prénom, adresse email ou numéro de téléphone, numéro de carte, identifiants de connexion, historique d'achats, cagnotte, échanges entre Apothical et l'adhérent
- Donnée facultative : adresse postale

A défaut de fourniture des données identifiées comme obligatoires, qui a un caractère contractuel, le client ne pourra souscrire au programme de fidélité d'Apothical.

Finalités du traitement : Conclusion et gestion du contrat, gestion du compte sur le Site et de la cagnotte, envoi des offres promotionnelles associées à la carte de fidélité par email ou SMS, gestion des échanges avec l'adhérent (y compris des réclamations et demandes liées aux données personnelles)

Base légale du traitement : Exécution du contrat et obligations légales (gestion de la comptabilité, respect de la réglementation, gestion des droits liés aux données personnelles)

Durée de conservation et d'archivage : les données sont conservées pendant la durée du contrat. Elles sont archivées pour une durée maximum de 5 ans à compter de la date de résiliation du contrat à des fins de constatation, exercice ou défense d'un droit en justice (durée de prescription).

Les données pourront être conservées pendant une durée de 3 ans après la fin du contrat, pour l'envoi de lettres d'informations sur les produits et services d'Apothical au client, sauf opposition de ce dernier. Ce traitement est fondé sur les intérêts légitimes d'Apothical.

• Personnalisation des offres

Données personnelles collectées : Données supplémentaires facultatives indiquées pour compléter le profil sur le Site, réponses aux formulaires remplis par l'adhérent.

A défaut de fourniture de ces données, l'adhérent ne pourra bénéficier d'offres personnalisées ou bénéficier des avantages liés à la fourniture de ces données.

Finalités du traitement : Envoi d'offres adaptées, pertinentes et personnalisées selon le profil (par exemple, le sexe, la tranche d'âge, la situation familiale, les animaux de compagnie) ou l'envoi d'offres d'anniversaire.

Base légale du traitement : Consentement (le consentement peut être retiré à tout moment comme explicité ci-dessous)

Durée de conservation : les données sont conservées jusqu'au retrait du consentement ou à défaut pendant la durée du contrat.

Les données peuvent également servir à la réalisation d'analyses statistiques sous une forme agrégée et anonymisée.

Le traitement ne comporte pas de prise de décision automatisée, y compris de profilage, à l'exception de l'envoi d'emails personnalisés en fonction du profil de l'adhérent.

• Destinataires des données personnelles

Les données personnelles font l'objet d'un traitement pour les finalités exposées ci-dessus, conjointement par Apothical et les officines partenaires du programme de fidélité d'Apothical (dont la liste est disponible sur le site Internet moncompte.apothical.fr). Les grandes lignes de l'accord répartissant leurs droits et responsabilités respectives sont disponibles sur demande à Apothical.

Les données personnelles pourront être transmises au personnel d'Apothical et de l'officine Partenaire en charge de la gestion des clients adhérents et du programme de fidélité, ainsi qu'à ses prestataires techniques en qualité de sous-traitants en charge de la gestion du programme de fidélité et des données y afférentes. Les données personnelles ne font pas l'objet de transferts en dehors de l'Union européenne.

•Droits de l'adhérent sur ses données personnelles

L'adhérent dispose à tout moment, des droits suivants sur ses données personnelles :

- **Droit d'accès** : obtenir la confirmation du traitement de ses données personnelles ainsi qu'un certain nombre d'informations sur les traitements, étant entendu que ces informations sont en tout état de cause données dans la présente politique de protection des données personnelles ;
- **Droit de rectification** : obtenir la rectification de ses données personnelles lorsqu'elles sont inexactes ou incomplètes ;
- **Droit à l'effacement** (« droit à l'oubli ») : obtenir l'effacement de ses données personnelles lorsqu'elles ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées ou que l'adhérent s'oppose au traitement de ses données personnelles. Le droit à l'effacement n'est pas opposable dans les cas prévus à l'article 17.3 du RGPD. En particulier, l'adhérent reconnaît et accepte que ce droit ne lui est pas ouvert tant qu'il souhaite utiliser la plateforme et bénéficier des services souscrits, ces données personnelles étant nécessaires à Apothical pour la gestion du contrat.
- **Droit à la limitation du traitement** : obtenir la limitation du traitement de ses données personnelles notamment lorsque l'adhérent conteste l'exactitude des données, lorsque le délai de conservation des données est arrivé à son terme mais que l'adhérent a encore besoin de conserver ces données personnelles pour la constatation, l'exercice ou la défense d'un droit en justice ;
- **Droit à la portabilité** : obtenir la communication des données personnelles que l'adhérent a communiqué à Apothical dans un format lisible, ou demander à Apothical qu'elle transmette les données personnelles que l'adhérent a communiquées à un autre responsable de traitement ;
- **Droit de retirer son consentement** à tout moment par email à contact@apothical.fr. Le retrait du consentement ne remet pas en cause la légalité du traitement effectué avant le retrait du consentement.
- **Droit d'opposition** : s'opposer à tout moment, pour des motifs tenant à sa situation personnelle, aux traitements de ses données personnelles basés sur l'intérêt légitime d'Apothical (ce fondement n'est pas appliqué dans le cadre de traitements décrits ci-dessus)
- **Droit d'introduire une réclamation** : introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés si l'adhérent considère que le traitement opéré par Apothical constitue une violation de ses données personnelles.
- **Droit de définir les directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.**

Les droits de l'adhérent sur ses données personnelles peuvent être exercés à tout moment auprès d'Apothical :

- Par email à l'adresse suivante : contact@apothical.fr
- Sur le Site moncompte.apothical.fr (modification des données)
- Par voie postale à l'adresse suivante : Apothical - Données personnelles, Parc de la Duranne, Horizon Sainte Victoire, 970 rue René Descartes, 13100 Aix en Provence